

BULLETIN D'INFORMATION

OCTOBRE 2020

MOT DE LA MAIRESSE

Chers.es Macaziens.nes,

La **pandémie** est toujours un sujet très "chaud" dans l'actualité. On sait que de plus en plus de cas sont dépistés dans toutes les régions du Québec ce qui modifie la couleur des zones selon l'état des éclosions. À ce jour, la situation dans la MRC d'Antoine-Labelle est devenue préoccupante puisqu'elle est maintenant en code "orange". Ce qui est inquiétant pour tous nos commerçants qui sont sur le qui-vive, car, s'il fallait passer à la couleur rouge, il pourrait y aller de la survie de plusieurs d'entre eux. Nous devons donc rester vigilants.es et suivre les recommandations du gouvernement. L'annonce que quelques cas ont été détectés à Mt-Laurier en milieu scolaire demande à la Municipalité de demeurer alerte et de prendre les mesures nécessaires afin de protéger ses employés.es et la population. Une éclosion dans le milieu scolaire ou en garderie, pourrait nécessiter que des employés.es, ayant des enfants, soient testés.es et mis.es en quatorzaine advenant un résultat de test positif à la COVID, il faut se préparer à ces absences, le cas échéant. Soyez assuré.es que nous vous tiendrons informés.es au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

La **situation économique** actuelle souffre considérablement des effets du confinement et d'une possible 2^e vague annoncée. Dans ces conditions difficiles, les promoteurs de l'entreprise Terpene, usine de cannabis, qui devait s'installer au printemps dernier dans notre zone multi-activités met en veilleuse son projet. Les promoteurs entendent agir avec prudence, compte tenu de la situation difficile que vivent les entreprises de cannabis actuellement.

Dans un autre ordre d'idées, je suis très heureuse de voir qu'il y a plus de gens depuis les 2 dernières séances du conseil, c'est bon pour la démocratie. Nous apprécions la présence des citoyens.nes, et des membres d'Associations de lacs, qui viennent échanger avec nous, vos élus.es, et qui nous questionnent sur les dossiers qui les intéressent. Comme la transparence a toujours fait partie de nos valeurs, nous sommes heureux de pouvoir répondre aux questions des citoyens.nes, le tout dans un climat respectueux.

En raison des restrictions de rassemblement, la séance du conseil du 13 octobre se tiendra à huis clos à compter de 16h. Elle sera disponible par la suite en visioconférence. D'ici là, je vous souhaite de la santé.

Céline Beauregard, votre mairesse



SOMMAIRE :

• Mot de la mairesse	1
• Mot de la directrice générale par intérim et faits saillants de la séance	2
• Politique en faveur des aînés.es de La Macaza	3
• Bibliothèque, horticulture et Réno Région	4
• Régie incendie et sondage	5
• Voirie et RCER	6
• Urbanisme, environnement et gagnants	7
• Calendrier	8

BUREAU MUNICIPAL

Tél. : 819.275.2077

Fax : 819.275.3429

Courriel: info@munilamacaza.ca

URGENCE de voirie : 819.278.5074

SURETÉ DU QUÉBEC : 819.623.2211

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mardi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Jeudi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Vendredi : 8h à 12h

DIRECTION ET URBANISME

Accessibles sur rendez-vous
seulement

BIBLIOTHÈQUE

819.275.2077 poste 26

Mardi 13h à 17h

Mercredi 15h à 19h

Jeudi 12h à 17h

Samedi 9h à midi

LAVAGE D'EMBARCATION

Lundi au jeudi : 8h à 16h
sur appel au 819.425.4913

Vendredi : 8h à 20h - Samedi : 8h à 18h
Dimanche : 8h à 16h



HORAIRE ÉCOCENTRE

vendredi et samedi de 8h à 12h
et de 12h30 à 16h

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Bonjour,

Les élus.es m'ont accordé leur confiance en me confiant l'intérim à la direction générale durant le congé parental de monsieur Gougoux. Je tiens à vous affirmer que je mettrai toutes mes compétences et mon savoir-faire à profit pour la durée de ce mandat.

La fin de l'année signifie que nous serons en préparation pour l'exercice budgétaire pour 2021. Ces travaux s'échelonnent sur deux mois et exigeront de la direction et des élus.es un travail d'évaluation et de planification de tous les postes budgétaires de la Municipalité. La préparation d'un budget pour une municipalité est encadrée et doit être réalisée selon des normes bien précises.

Tout comme monsieur Gougoux le préconisait, je continuerai d'assurer un suivi rigoureux des demandes citoyennes. Celles-ci sont nombreuses et concernent tous les services de la Municipalité. Parfois, les réponses exigent des analyses plus approfondies, ce qui occasionne des délais de réponse aux citoyens, de même que l'organisation du travail et les différents échéanciers qui viennent bousculer les agendas. Les élus.es doivent aussi prendre connaissance de certaines demandes exigeant une implication plus poussée de la Municipalité. Soyez assuré que tous les employés.es et la direction générale de la Municipalité mettent tout en œuvre pour répondre aux demandes des citoyennes dans les délais les plus rapides.

Par ailleurs, comme vous le savez, la pandémie de la COVID est revenue en force au Québec. Cette situation vient perturber les opérations de la Municipalité. Nous mettons tout en œuvre pour protéger la santé des employés.es et celle des citoyens.nes qui doivent entrer en contact avec les différents services de la Municipalité. Demeurez à l'affût des communications de la Municipalité tout du long du mois d'octobre afin de connaître toutes les mesures qui seront mises en place en lien avec la COVID.

Si vous avez des questions ou voulez porter à mon attention certaines situations, n'hésitez pas à me contacter au 819.275.2077 poste 23 ou par courriel à dg-interim@munilamacaza.ca.

Au plaisir!

Caroline Dupuis, directrice générale par intérim

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 SEPTEMBRE 2020

- ✓ Les membres du conseil ont adopté les modalités du télétravail pour les employés de la Municipalité visant à leur permettre d'alterner le travail à la maison et au bureau et, ainsi, de diminuer le nombre d'employés présents au bureau au même moment en raison de la COVID-19.
- ✓ Les élus.es ont déposé une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Municipalité Amie des Aînés (PRIMADA) pour la réalisation d'un parcours actif dans les installations extérieures de la Municipalité.
- ✓ Le conseil a procédé au renouvellement de son adhésion annuelle, de 100\$, à l'Organisme des bassins versants (OBV) Rouge Petite Nation et Saumon voué à la protection de l'environnement de nos lacs et rivières.
- ✓ Les élus.es ont accepté le don d'une locomotive ornementale et de procéder à son installation à la halte Bélanger-Miljour.
- ✓ Les membres du conseil ont convenu d'octroyer une aide financière, jusqu'à concurrence de 600\$, aux Journées de la culture de la Maison de la culture de La Macaza dont la prochaine aura lieu le 3 octobre 2020.
- ✓ Le conseil a accepté le retrait de la Municipalité de Nominique de l'entente sur la constitution de la Régie du service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR).
- ✓ Les élus.es ont approuvé les dépenses relatives aux travaux pour finaliser la construction d'un abri de sel déglacant soit 1 170,30\$ pour la réservation d'un chariot télescopique à Loutech Mont-Tremblant, 3 686,35\$ pour l'achat du revêtement d'acier chez Aluminium J. Clément à Mont-Tremblant et 2 576,83\$ pour l'achat des matériaux de base chez Coop Novago-Quincaillerie Nominique, taxes incluses.

Annie Lajoie, directrice générale adjointe par intérim

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site internet de la Municipalité.



En partenariat avec :
Québec

MADA



Politique en faveur des aînés de La Macaza

Message du comité de pilotage

En septembre la Municipalité a entamé un processus de mise à jour de sa Politique et de son Plan d'action en faveur des aînés, adoptés en 2015. Grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec une chargée de projet a pu être embauchée pour assurer le fonctionnement et la coordination des activités d'un comité de pilotage instauré par le conseil municipal. Représentatif de notre communauté, ce groupe de réflexion réunit des personnes œuvrant directement auprès des aînés ou qui sont touchées par leur situation.

Au cours des prochains mois le comité aura pour mandat de produire un diagnostic social. Quel est le nombre de personnes âgées sur notre territoire ? Leurs intérêts et leurs loisirs ? Les ressources et services mis à leur disposition ?... Un sondage réalisé auprès de la population permettra d'obtenir un portrait juste de la situation. Surveillez la parution du *Bulletin d'information* de novembre pour accéder au questionnaire et participez en grand nombre car vos idées nous permettront de prendre le pouls de la réalité de nos aînés et de déterminer leurs besoins. Plus encore, ces informations sont jugées essentielles pour renouveler notre Politique.

Notre priorité au cours des prochains mois est de bien vous informer à propos du déroulement de nos travaux et surtout de vous encourager à participer aux consultations à venir pour qu'au final les actions municipales en faveur des aînés répondent à des besoins réels.

N'hésitez pas à nous adresser vos commentaires ou vos questions.

Marie Dallaire
Chargée de projet
redactionmd@gmail.com

Saviez-vous que ?

Au cours des prochaines années, tout le Québec connaîtra une augmentation du nombre de personnes âgées de 65 et plus, un mouvement encore plus marqué dans les petites municipalités. Cette tendance est mondiale. Voilà pourquoi le 1^{er} octobre 2007 a eu lieu le lancement du *Guide mondial des villes-amies des aînés* par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le gouvernement du Québec s'est inscrit au cœur de ce vaste mouvement international en instaurant le *Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)* en 2009. Les outils et l'aide financière qu'il propose ont pour but d'aider chaque municipalité à mieux planifier l'adaptation de ses services et de ses infrastructures au vieillissement de la population.

Membres du comité de pilotage

- + Anne Bazinet (remplace Julie Bourgon)
Organisatrice communautaire, CISSS des Laurentides
- + Céline Beauregard
Mairesse, Municipalité de La Macaza
- + Pierrette Charrette
Conseillère municipale, La Macaza
- + Mariette Dagneau
Représentante de la FADOQ
- + Marie Dallaire
Chargée de projet
- + Joëlle Kergoat
Citoyenne
- + Marlène Tanguay
directrice générale par intérim,
Action bénévoles de la Rouge

Responsable du dossier

- + Annie Lajoie
Directrice générale adjointe par intérim,
Municipalité de la Macaza

VOTRE BIBLIOTHÈQUE!



Du 17 au 24 octobre se tiendra la Semaine des bibliothèques publiques du Québec et le thème de cette année est: « Ma biblio, toujours à mes côtés ». Pour cette occasion, je vous invite à jeter un coup d'œil aux différents cours disponibles sur le site **Ma biblio à moi**. En fait, en étant abonné à votre bibliothèque, vous avez automatiquement accès à une foule de formations sur différents sujets dont langue, informatique, musique et développement personnel. Un infini de possibilités de formations s'offre à vous telles que s'initier à l'autohypnose, apprendre l'italien, la guitare acoustique ou la salsa ainsi que développer ses habiletés en photographie. Vous êtes de nature curieuse? Vous serez captivé par la section documentaires où plus de 360 capsules sur une panoplie de sujets tous plus intéressants les uns que les autres vous y attendent.

Suivez les étapes suivantes pour découvrir toutes ces ressources:

1. Aller sur le site **www.mabiblioamoi.ca**
2. Cliquer sur **Livres & ressources numériques**
3. Cliquer sur l'onglet Cours 
4. Dans la fenêtre qui apparaît, vous devrez inscrire les informations que vous trouverez sur votre carte citoyenne, soit votre **Numéro d'abonné**, qui correspond à tous les numéros figurant sous le code à barres de votre carte citoyenne et votre **Mot de passe**, qui correspond aux 4 derniers chiffres de votre code à barres. *** Si cette étape ne fonctionne pas, vous devrez nous contacter au 819 275-2077 poste 26 ou par courriel au biblio@munilamacaza.ca afin de connaître votre mot de passe. ***
5. Vous atteindrez alors le site de *toutapprendre* où vous pourrez suivre les formations de votre choix.
6. Pour voir la liste entière des cours présentés, cliquer en haut à gauche sur l'onglet

J'espère que ce portail vous captivera et que le début du temps froid sera plus doux!



N'oubliez pas de vous abonner à notre page Facebook pour être à l'affût de nos nouveautés!

Isabelle Robert, responsable de la bibliothèque



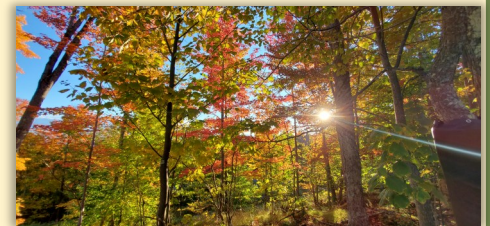
HORTICULTURE

Bonjour Macaziens.nes

L'automne est déjà bien entamé avec ses couleurs et le froid qui s'installent, l'hiver frappe à notre porte. Ma saison s'achève pour moi aussi, encore une fois, j'ai été heureux de passer l'été avec vous, à chaque année j'apprends à vous connaître un peu plus. Je serai de retour au printemps avec les activités habituelles telles que la distribution de compost, la journée de l'arbre et des arbustes pour les bandes riveraines et beaucoup plus ! N'oubliez pas que l'automne est une période très importante pour vos platebandes et jardins; c'est le moment tout désigné pour la taille des vivaces et le rabattage des arbustes, ce qui prévient les dommages hivernaux. Si vous avez des arbustes ou autres à protéger, attendez le plus tard possible dans la saison, car le mois d'octobre nous réserve souvent encore de belles et chaudes journées. Profitez de l'hiver pour planifier vos projets et rêver à vos jardins.

Bon hiver à tous et à toutes!

Riel Demers, service d'horticulture



PROGRAMME RÉNORÉGION



La Société d'habitation du Québec (SHQ) alloue 216 000 \$ à la MRC d'Antoine-Labelle pour aider les propriétaires à revenus modestes à corriger des défauts majeurs à leur résidence dans le cadre du programme RénoRégion 2020-2021.

Pour tous les détails du programme ou pour compléter le formulaire, consultez le lien suivant : <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/programme-renoregion>

SÉCURITÉ PUBLIQUE



LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Avant la première flambée d'automne

- Examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer durant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.)
- Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts.

Faites ramoner la cheminée chaque année

La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

- Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet;
- Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure;
- Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.

Les cendres chaudes

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tout bâtiment pour une période d'au moins 3 à 7 jours.

Soyez à l'affût

- Si le mur derrière le poêle à bois devient chaud, faites inspecter la cheminée par un professionnel.

EN CAS DE FEU DE CHEMINÉE

- Fermez la clé;
- Sortez immédiatement
- Contactez le 9-1-1.

Pour plus d'informations : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca>



En partenariat avec :



MADA
Sondage—Sondage—Sondage



Bientôt disponible sur le site web de La Macaza...

Une invitation à participer à une consultation en ligne sur
notre **Politique en faveur des aînés** actuellement en cours de révision.

Tous.es les résidents.es et villégiateurs.es pourront participer en ligne : site internet, Infolettre, Facebook et par
téléphone.

Courrez la chance de gagner **un prix de participation**.

Détails à venir dans le Bulletin de novembre.

Pour recevoir notre infolettre

il suffit d'accéder à notre site web au www.munilamacaza.ca et de cliquer sur **Infolettre** tout en bas de la page d'accueil
ou encore de téléphoner à la municipalité au (819) 275-2077 poste 0

Améliorer la qualité de vie de nos personnes aînées...

Favoriser leur vieillissement actif...

C'est ensemble que nous pouvons créer une communauté macazienne tissée serrée !

VOIRIE

La Municipalité de La Macaza est fière de vous présenter son nouvel entrepôt pour les sels de voirie.

Au Québec, les sels de voirie et les abrasifs sont les produits les plus couramment utilisés pour maintenir la circulation des personnes et des biens de façon sécuritaire en hiver, et ce, en raison de leur coût acceptable, de leur efficacité, de leur facilité de manutention et de leur disponibilité en grandes quantités. Leur utilisation présente d'importants avantages, notamment le maintien des activités économiques en assurant la fluidité sur le réseau routier. L'utilisation des sels de voirie et des abrasifs est donc nécessaire à la sécurité des usagers de la route, mais elle peut être nuisible à l'environnement. Les études scientifiques environnementales ont conclu aux effets dommageables des chlorures sur la faune, la flore, les sols, les eaux souterraines et les eaux de surface. Les eaux chargées de sel, autant les eaux de ruissellement que celles qui pénètrent dans le sol et qui atteignent la nappe phréatique, constituent un des principaux problèmes liés à un entreposage inadéquat. ⁽¹⁾

La Municipalité de la Macaza utilise un abrasif dont la proportion de sel est de 3%. Nous ajoutons du sel au dosage seulement en cas de besoin, tel que lors d'épisodes de verglas. Un sel bien entreposé :

- est, sur le plan opérationnel, plus facile à manipuler par le personnel et ne bloque pas le fonctionnement des épandeurs. Il n'occasionne donc pas de retards dans la suite des opérations ni de manipulations additionnelles des matériaux;
- ne perd pas de sa réactivité et ne risque pas d'être altéré par les précipitations, quelle que soit la durée de l'entreposage;
- permet d'éviter la perte de sel par dissolution ou infiltration;
- permet d'éviter la contamination de puits et, conséquemment, les pertes financières qui y sont liées;
- permet d'éviter la contamination des sols, de la végétation, de la faune, des plans et des cours d'eau ainsi que des eaux souterraines. ⁽¹⁾

Ainsi, l'ajout d'un entrepôt permanent construit avec des matériaux durables est un atout pour améliorer notre service de déneigement tout en protégeant notre environnement.

(1)Source : GUIDE DES BONNES PRATIQUES ET DE CARACTÉRISATION DES CENTRES D'ENTREPOSAGE ET DE MANUTENTION DES SELS DE VOIRIE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Rémy Fleurant Lepage – contremaître aux travaux publics



Entrepôt pour les sels de voirie



Si nos bacs noirs pouvaient parler ... ils nous diraient de :

Nourrir d'abord notre bac brun en suivant 3 règles simples :

Ça se mange?

C'est en papier ou en carton? (propre ou souillé, non ciré)

C'est un résidu de jardin? (sauf les branches de 4cm ou 1,5po diamètre)

Avoir une pensée pour notre bac vert

C'est un contenant? (verre, métal, papier, carton)

C'est un emballage? (plastique #1, 2, 3, 4, 5 et 7)

Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué.

Compostez d'abord et recyclé ensuite, le contenu de vos bacs noirs diminuera.

Bravo et merci pour notre environnement!



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Le nourrissage du cerf de Virginie a des conséquences néfastes sur bien des points :

- La rétention des cerfs dans des milieux moins favorables à leurs survies, en dehors des ravages;
 - La dégradation de l'habitat du cerf autour des sites de nourrissage par une trop grande concentration d'animaux à ces endroits;
 - **L'augmentation du nombre d'accidents routiers** lorsque les sites de nourrissage sont à proximité d'une route.
- Sur le territoire de la Municipalité de La Macaza, ce sont 14 chevreuils morts suite à une collision avec une voiture qui se sont retrouvés au site de la RIDR en 2019! Sur l'ensemble du territoire desservi par la RIDR, ce chiffre monte à 383 chevreuils!
- Des maladies et des mortalités causées par la consommation d'aliments inadéquats;
 - La transmission de maladies et de parasites au site de nourrissage : ingestion de nourriture contaminée par la salive, l'urine et les excréments;
 - L'augmentation locale potentielle de la tique à pattes noires associée à la transmission de la maladie de Lyme chez l'humain;
 - Dommages à la propriété privée, près des sites d'alimentation, en particulier sur les terres agricoles, sans oublier ceux pouvant être causés aux jardins privés;
 - Les activités de braconnage : le nourrissage facilite l'abattage des cerfs hors saison à courte distance avec des armes de petits calibres.



Voir le site du ministère : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/nourrissage-cerfs.jsp>

C'est pour ces raisons que la Municipalité a adopté en 2010, le règlement numéro 2010.056, qui stipule qu'il est **interdit de nourrir les cerfs de Virginie** dans les zones de villégiature. Il est aussi interdit de nourrir les cerfs de Virginie à plus de 100 mètres d'un plan d'eau, d'un chemin public ou privé.

Timothé Breton, coordonnateur du service de l'urbanisme et de l'environnement

Ma municipalité va briller! VOICI LES GAGNANTS



Madelaine

Suite au défi lancé par la municipalité de réaliser un nettoie-t-on individuel pour le nettoyage des bordures des chemins publics et des fossés qui se situent dans notre municipalité. Nous avons effectué 2 tirages au sort parmi les photos reçues. Les gagnants recevront chacun 2 prix offert par le DÉPANNÉUR ET RESTO-BAR LA MACAZA ET LA BOULANGERIE DE RIVIÈRE-ROUGE.

Voici nos 2 gagnants et MERCI ÉNORMÉMENT pour votre participation!



Matys

L'ÉCOCENTRE FERME BIENTÔT

LE 31 OCTOBRE 2020

STATION DE LAVAGE

FERMETURE DIMANCHE LE 12 OCTOBRE À 16H

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS - OCTOBRE 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ANNULATION ÉVÉNEMENTS MAISON DE LA CULTURE La Journée de la culture, qui devait se tenir le 3 octobre, et l'exposition " La Macaza pendant la Guerre froide", qui devait se poursuivre jusqu'au 12 octobre, ont été annulés en raison des nouvelles consignes de la Santé publique relatives à la COVID-19 nous obligeant à respecter 28 jours, sans rassemblements jugés non essentiels.				1	2	3
4	5 	6	7 	8	9	10
11	12 Action de Grâce  Bureau municipal fermé	13 Séance du conseil municipal à huis clos	14	15	16	17
18	19	20	21 	22	23	24
25	26 	27	28	29	30	31 

MOMENT DE DÉTENTE

MOT MYSTÈRE

6 LETTRES

— — — — —

BLANC	COUVERTS	FRONTON	LARMIER	QUÉBÉCOISE	SOCIÉTÉ
BOIS	CULÉE	GARDE	LAURENTIDES	RECOUVREMENT	STRUCTURE
CHASSE	EAU	HALTE	LIEU	RIVIÈRE	TÔLE
CHEVRON	ENTABLEMENT	HISTORIQUE	NOM	ROUES	TOWN
CORBEAU	FERME	LAC	PATRIMOINE	ROUGE	TRAVÉE
CORDE	FÊTE	LAMBRIS	PILIER	ROUTIÈRE	TYPE
PONTS	VERT	FOU			

T	Y	P	E	Q	H	I	S	T	O	R	I	Q	U	E
N	W	O	T	U	N	O	M	R	E	I	M	R	A	L
S	O	C	I	E	T	E	L	A	M	B	R	I	S	R
C	N	A	L	B	P	A	T	R	I	M	O	I	N	E
L	A	U	R	E	N	T	I	D	E	S	M	L	A	C
E	E	L	U	C	H	E	V	R	O	N	E	A	U	O
D	A	S	P	O	N	T	S	C	O	R	B	E	A	U
R	F	T	R	I	R	O	U	G	E	T	R	H	R	V
O	R	R	I	S	E	T	E	F	L	O	O	A	O	R
C	O	U	V	E	R	T	S	C	I	L	U	L	U	E
F	N	C	I	E	B	V	S	F	E	E	E	T	T	M
E	T	T	E	V	O	E	A	O	U	A	S	E	I	E
R	O	U	R	A	I	R	H	U	G	A	R	D	E	N
M	N	R	E	R	S	T	C	P	I	L	I	E	R	T
E	Z	E	N	T	A	B	L	E	M	E	N	T	E	A

Composé par C. Macias

Remerciements à nos collaborateurs!

Céline Beauregard, Christian Bélisle, Timothé Breton, Brigitte Chagnon, Marie Dallaire, Albert et Lise de Kappelle, Riel Demers, Caroline Dupuis, Rémy Fleurant-Lepage, Judith Guénette, Isabelle Hébert, Annie Lajoie, Christine Macias, Karine Paquette et Isabelle Robert.